

Foyer socio-éducatif (FSE)
Collège Henri IV
1 rue Louis Renard
86000 POITIERS

Procès-verbal de l'assemblée générale Mardi 12 octobre 2021

Le mardi 12 octobre 2021, l'assemblée générale du Foyer Socio-Educatif du collège Henri IV de Poitiers s'est tenue en salle Babinet.

Personnes présentes :

- Mme Papot (professeur documentaliste) , Mme Vaillant (infirmière), Mmes Banos et Ragot-Richard (AED)
- Mme Pallu, Mme Poutreau M. Réjasse : parents d'élèves.

La séance est ouverte à 13h15.

L'ordre du jour est rappelé :

1. Élection du nouveau bureau
2. Projets

Élection du nouveau bureau

Démissionnaires : M.Naudin, ancien principal adjoint de l'établissement et Mme Caroline Brunet, AED, qui a elle aussi quitté l'établissement. Mme Banos reste trésorière.

Mme Papot se porte candidate pour le poste de secrétaire et Mme Ragot-Richard pour le poste de présidente.

Mme Papot est élue secrétaire avec 7 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

Mme Ragot-Richard est élue Présidente avec 7 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

Préparation de la photo de classe

Les membres du bureau rappellent que la photo de classe aura lieu le 12 novembre 2021. Mme Ragot-Richard est chargée de préparer le planning de passage des classes. Des thèmes seront choisis avec le professeur (déguisement, accessoires...).

La photo sera vendue à 5 euros aux parents avec un bénéfice de 1 euro par photo

Mme Prouteau demande pourquoi il n'y a pas de photos individuelles car cela manque aux familles. Mme Vaillant lui répond qu'hormis une année, il n'y a toujours eu qu'une photo de groupe au collège car les déplacements sont trop importants à Henri IV et on manquerait de temps pour faire passer toutes les classes en une seule journée. L'idée peut être à retenir pour l'année suivante, dans le nouveau collège .

Autres projets et questions des parents.

- **L'association au cours de l'année 2020-21** : Pas d'activité du FSE à cause de la situation sanitaire. (bilan financier en annexe)

- **Le devenir de l'association** : Mme Banos dit que les projets seront peu nombreux cette année car l'objectif est de passer le témoin pour la nouvelle association du 35 e collège.

Mme Papot rappelle aussi qu'il ne peut pas y avoir d'intervenants au foyer (danse, théâtre) à cause de la situation sanitaire incertaine.

Plutôt qu'une dissolution du FSE, il est décidé d'un commun accord qu'une mise en sommeil de l'association serait préférable car les fonds pourraient être transmis sous convention d'une association à l'autre et l'on parviendrait ainsi à éviter des démarches administratives trop lourdes.

- Mme Ragot-Richard propose de faire des actions sur le thème de la discrimination. Mme Vaillant lui propose aussi de présenter ce projet au CESC.

- Mme Pallu et M.Réjasse demandent si les enfants pourront de nouveau accéder au foyer, ne serait-ce que par niveaux (lundi 6e, mardi 5e...) . Ils rappellent le besoin des enfants de s'abriter le midi et de jouer éventuellement à des jeux de société.

- Mme Ragot-Richard, avec l'aval de Mme David, leur répond que pour l'instant les AED sont trop peu nombreux et qu'il faut attendre l'arrivée des services civiques qui pourront peut-être ouvrir le foyer. De plus, cette salle sert pour l'instant parfois de salle de réunion et de salle de cours.

Une autre assemblée générale sera prévue en fin d'année pour voter la mise en sommeil de l'association et préparer l'année scolaire suivante.

A 13h50, l'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance.

La présidente

Adèle Ragot-Richard





La secrétaire

Guillemette Papot



Nouveau bureau du FSE, élu le mardi 12 octobre 2021

Rôle au sein de l'association	Nom et prénom	Fonction	Signature
Présidente	Adèle Ragot-Richard	AED	
Trésorière	Anaïs Banos	AED	
Secrétaire	Guillemette PAPOT	Professeur documentaliste	